



# COMMUNE DE CHÉNENS

Les citoyennes et citoyens de la commune de Chénens sont convoqués à l'Assemblée communale le **jeudi 20 mai 2021 à 20h00** à la grande salle de l'Auberge du Chêne.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 10 décembre 2020
2. Comptes 2020
  - 2.1 Présentation générale des comptes de fonctionnement et des investissements
  - 2.2 Rapport de l'organe de révision
  - 2.3 Préavis de la Commission financière
  - 2.4 Approbation des comptes de fonctionnement et des investissements
3. Mode de convocation des assemblées communales pour la législature 2021-2026
4. Election des membres de la Commission financière pour la législature 2021-2026
5. Election des membres de la Commission de naturalisation pour la législature 2021-2026
6. Election des membres de la Commission d'aménagement pour la législature 2021-2026
7. Election des membres de la Commission de l'énergie
8. Approbation du règlement communal des finances
9. Approbation du règlement communal relatif à la perception d'un impôt sur les jeux d'adresse de grande envergure et sur les appareils automatiques de distribution
10. Délégation de compétence octroyée au Conseil communal pour la vente du bûcher communal (art. 846 RF partiel)
11. Approbation des statuts de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)
12. Divers

**Le Conseil communal**

Chénens, le 22 mars 2021

*Tous les documents relatifs à l'Assemblée communale peuvent être consultés au secrétariat communal dans les 10 jours qui précèdent l'Assemblée communale, ou sur le site internet [www.chenens.ch](http://www.chenens.ch)*